

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

### 2.1. Composantes du projet et des activités

Ce qui suit décrit la portée physique du Projet. Un résumé de la portée est également présenté dans les documents d'entente (veuillez consulter l'annexe 1) et dans les plans de terrains (veuillez consulter l'annexe 2).

#### 2.1.1. Installations

##### 2.1.1.1. Terminal de Sarnia

- Installer une nouvelle unité de pompe principale de ~~2 237~~ 2 237,1 865 kW (~~23 500~~ 23 500 ch), y compris la nouvelle pompe, le moteur, la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux instruments, à l'intérieur d'un nouvel abri de pompe.
- Installer ~~deux~~ deux nouveaux mécanismes électriques d'entraînement à fréquence variable de 2 237 kW (3 000 ch), dont un de secours, pour le démarrage des moteurs de la pompe principale de la canalisation 9. Les nouveaux mécanismes seront installés dans un nouveau bâtiment électrique (100 m<sup>2</sup> environ) sur le site.
  - Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur une pompe principale existante.
  - Remplacer le moteur d'une des pompes existantes de la canalisation principale.
- Installer de nouvelles conduites et des vannes pour se connecter à la nouvelle pompe principale.
- Remplacer les vannes sur les collecteurs 202, 203 et 204.
- Nouvelle canalisation du collecteur 202 jusqu'aux pompes de surcompression.
- Installer jusqu'à trois pompes de surcompression, à 261 kW (350 ch) selon les estimations, y compris les nouvelles pompes, les moteurs, les nouvelles fondations des pompes, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux instruments.
- Installer de nouvelles conduites et des vannes pour se connecter aux nouvelles pompes de surcompression.
- Mise à niveau des systèmes électriques et des instruments, au besoin.
- Installer le nouveau réservoir collecteur et le système de drainage.
- Installer les nouveaux patins d'injection d'ART.
- Installer de nouveaux instruments de détection des fuites.
- Installer un nouvel abri de surveillance de la qualité incluant un densitomètre, un viscosimètre, un système d'échantillonnage automatique et un mélangeur statique (4 m<sup>2</sup>).
- Modifier le système de contrôle au besoin.
- Déménager les conduites d'eau en cas d'incendie existantes à l'intérieur du terminal.
- Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.

##### 2.1.1.2. ~~Relocation~~ Site du densitomètre au poteau kilométrique (PK) 2989 (poteau milliaire [PM] 1857)

- Installer un nouveau bâtiment de détection par lotensitomètre (jusqu'à ~~3,450~~ 3,450 m<sup>2</sup>), incluant un densitomètre et un viscosimètre, sur ~~une~~ l'emprise existante. Une aire de travail temporaire sera requise pendant l'installation.
  - Installer le densitomètre délocalisé du PK 2993 (PM 1860) dans le nouveau bâtiment du densitomètre un nouveau bâtiment pour l'équipement électrique.
  - Installer l'infrastructure et les branchements pour l'alimentation électrique et les communications.

- 1 • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.
- 2 **2.1.1.3. Poste de North Westover**
- 3 • Installer une nouvelle unité de pompe principale de 2-2371 865 kW (~~3-02~~ 500 ch), y compris la  
4 nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes, la nouvelle  
5 fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles, et les nouveaux  
6 instruments.
- 7 • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m<sup>2</sup> à environ  
8 300 m<sup>2</sup> pour accueillir la nouvelle unité de pompage.
- 9 • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales  
10 existantes.
- 11 • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage.
- 12 • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales.
- 13 • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station.
- 14 • Remplacer les gares de réception de racleurs existantes (à destination et en provenance de  
15 Montréal).
- 16 • Retirer la conduite de dérivation des gares pour racleurs.
- 17 • Installer la nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et les  
18 clapets de non-retour.
- 19 • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression.
- 20 • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m<sup>2</sup>), incluant un densitomètre et un  
21 viscosimètre.
- 22 • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites.
- 23 • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au  
24 besoin.
- 25 • Installer un nouveau débitmètre.
- 26 • Installer les nouveaux patins d'injection d'ART.
- 27 • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.
- 28 **2.1.1.4. Poste de Hilton**
- 29 • Installer une nouvelle unité de pompe principale d'environ 2-2371 865 kW (~~3-02~~ 500 ch), y  
30 compris la nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes,  
31 la nouvelle fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux  
32 instruments.
- 33 • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m<sup>2</sup> à environ  
34 300 m<sup>2</sup> pour accueillir la nouvelle unité de pompage.
- 35 • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales  
36 existantes.
- 37 • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage.
- 38 • Retirer les anciennes conduites de dérivation et installer les nouvelles conduites au nouvel  
39 emplacement.
- 40 • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales.
- 41 • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station.
- 42 • Installer un nouveau débitmètre.
- 43 • Installer les nouveaux patins d'injection d'ART.
- 44 • Installer une nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et  
45 les clapets de non-retour.

- 1 • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression.
- 2 • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m<sup>2</sup>), incluant un densitomètre et un
- 3 viscosimètre.
- 4 • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites.
- 5 • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au
- 6 besoin.
- 7 • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.

#### 8 **2.1.1.5. Poste de Cardinal**

- 9 • Installer une nouvelle unité de pompe principale de ~~2-2371~~ 865 kW (~~3-02~~ 500 ch), y compris la
- 10 nouvelle pompe, le moteur, les conduites d'aspiration et de refoulement, les vannes, la nouvelle
- 11 fondation de la pompe, le nouvel équipement électrique et les câbles et les nouveaux
- 12 instruments.
- 13 • Augmenter l'empreinte au sol du bâtiment de pompage existant d'environ 171 m<sup>2</sup> à environ
- 14 300 m<sup>2</sup> pour accueillir la nouvelle unité de pompage.
- 15 • Ajuster le rotor et remplacer l'unité insérable de la volute sur deux pompes principales
- 16 existantes.
- 17 • Installer de nouvelles conduites et des vannes de la zone des racleurs à la zone de pompage.
- 18 • Retirer les anciennes conduites de dérivation et installer les nouvelles conduites au nouvel
- 19 emplacement.
- 20 • Installer des rotors à haut débit sur les pompes principales.
- 21 • Remplacer la pompe existante et les vannes de la station.
- 22 • Installer un nouveau débitmètre.
- 23 • Installer les nouveaux patins d'injection d'ART.
- 24 • Installer la nouvelle conduite de dérivation du poste ainsi que les vannes de sectionnement et les
- 25 clapets de non-retour.
- 26 • Installer une nouvelle vanne de contrôle de la pression.
- 27 • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m<sup>2</sup>), incluant un densitomètre et un
- 28 viscosimètre.
- 29 • Installer de nouveaux instruments de détection des fuites.
- 30 • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au
- 31 besoin.
- 32 • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.

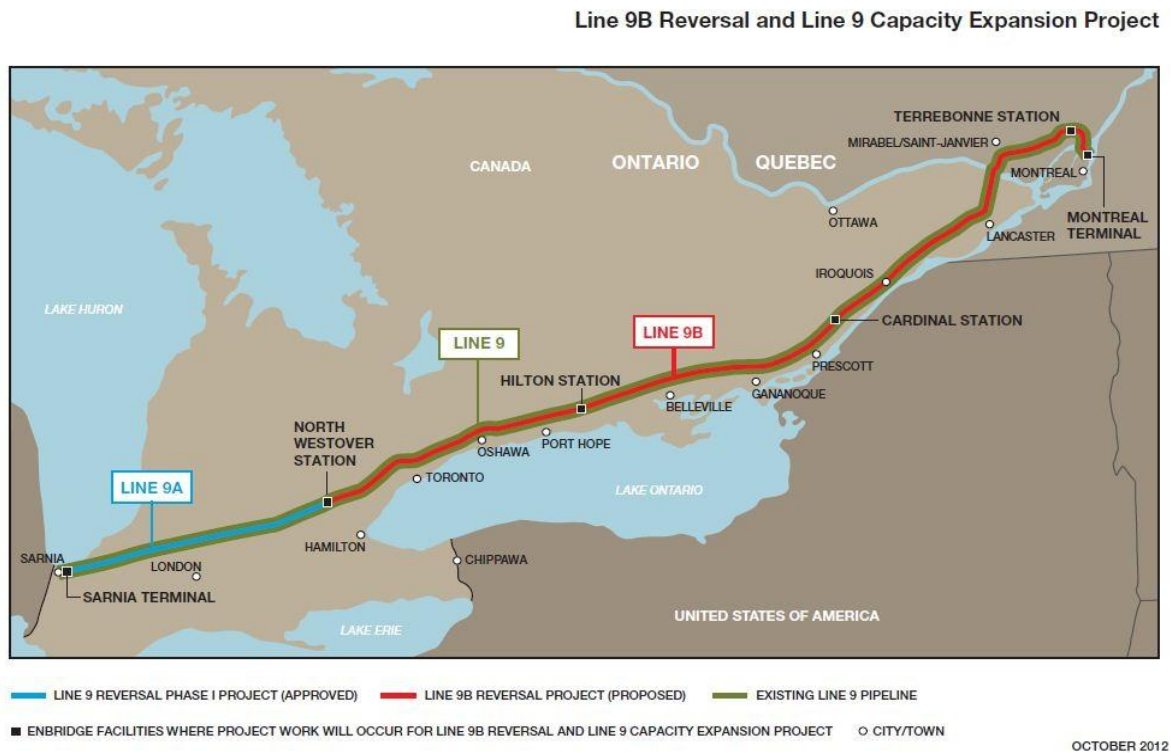
#### 33 **2.1.1.6. Poste de Terrebonne**

- 34 • Installer un nouveau bâtiment de détection par lot (3,4 m<sup>2</sup>), incluant un ~~nouveau~~ densitomètre
- 35 ~~complet avec la pompe de~~ densitomètre et un viscosimètre<sup>2</sup> instrumentation dans un bâtiment
- 36 ~~d'instrumentation existant.~~
- 37 • Installer de nouveaux instruments de détection des
- 38 fuites.
- 39 • Mise à niveau de l'automate programmable.
- 40 • Déménager la vanne de contrôle de la pression redondante vers une autre installation du Projet.
- 41 • Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au
- 42 besoin.
- 43 • Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.
- 44
- 45

- 1                    **2.1.1.7. Terminal de Montréal**
- 2                    • Installer une nouvelle conduite et des vannes.
- 3                    • Installer une nouvelle vanne de régulation de la livraison de pression.
- 4                    • Remplacer les gares de réception de racleurs existantes.
- 5 |                    • Installer deux nouveaux compteurs parallèles de collecteurs, ainsi qu'un abri (264 m<sup>2</sup>), près de
- 6 |                    l'aire des pompes de surcompression.
- 7 |                    — Chaque nouveau collecteur inclura :
- 8 |                    -
- 9 |                    - quatre compteurs;
- 10 |                    - quatre crépines;
- 11 |                    — des vannes;
- 12 |                    -
- 13 |                    — une nouvelle conduite pour le raccordement à l'étalonneur existant.

- Remplacer les gares de réception de racleurs existantes et la conduite de l'étalonneur.
- Installer de nouvelles conduites collectrices en aval du compteur du collecteur.
  - La conduite du collecteur inclura :
    - des vannes ainsi que le régulateur de débit;
    - une nouvelle conduite pour relier le compteur du collecteur à la ligne de canalisation.
- Installer un nouveau réservoir de surpression, vannes et conduites, ou un système de décharge équivalent.
- ~~Installer des soupapes de surpression et une conduite pour les relier au nouveau réservoir de surpression.~~
- Installer un nouveau bâtiment d'instruments de transfert de propriété (jusqu'à 4,50 m<sup>2</sup>), incluant un densitomètre, un viscosimètre et du matériel d'échantillonnage.
- Installer une nouvelle pompe de puisard afin de pomper le liquide du réservoir de surpression et le renvoyer à la canalisation 9 principale.
- Remplacer la soupape d'admission de la canalisation principale.
- Installer de nouveaux instruments de détection des fuites.
- Mise à niveau de l'équipement électrique, des instruments et du système de communication, au besoin.
- Modifier le système de contrôle, au besoin.
- Déménager le compteur étalon.
- Travaux de génie civil, incluant l'excavation et le nivellement, au besoin.

## 2.2. Plan d'ensemble du Projet



**Figure 2.2.1 Plan du Projet**